



CONDITIONS D'INSCRIPTION A UN STAGE

Conditions à remplir pour effectuer un stage organisé par la Faculté de Médecine :

- Avoir obtenu le Bachelor en Médecine et avoir effectué deux années de Master en Médecine.
- Le stage demandé doit faire partie intégrante du cursus.
- Une bonne connaissance de la langue française est exigée (Niveau B2).
- La durée du stage est de 2 mois au moins et de 4 mois au plus.
- Le stage débute obligatoirement le 1er jour du mois (même si ce jour est un vendredi) et se termine les 30 ou 31 du mois.
- L'immatriculation à l'Université de Genève est obligatoire. La taxe administrative est de CHF 300.-.
- Les repas et le logement sont à la charge de l'étudiant. Le logement est à chercher par ses soins et n'est pas garanti par l'hôpital.
- L'étudiant est soumis aux conditions de travail de l'hôpital dans lequel il effectue son stage. Il n'y a pas d'obligation d'octroyer des congés, ceci relevant du chef de service et/ou de l'administration de chaque hôpital.
- Les stagiaires participent au travail médical pendant la nuit et le week-end selon les conditions des services.
- Lorsque l'étudiant a signé le contrat de stage, il ne peut plus modifier son programme.
- Aucune prolongation du stage n'est admise et il n'y a aucune possibilité de poursuivre ses études en Suisse.
- Toutes les démarches se font par écrit.

NB : Pour un stage de courte durée (1 mois) et pour les étudiants d'une nationalité hors Europe, les stages sont organisés par l'[IFMSA](https://www.ifmsa.org/) (International Federation of Medical Students' Associations).
[programme d'échange professionnel de l'IFMSA](https://www.ifmsa.org/exchange-programme/) - <https://exchange.ifmsa.org/explore-pages/national>